

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

12 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 16
Date de la convocation : 05 mai 2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Elisabeth DÉAL, Adjointes, Mmes Alexandra DALLIÈRE, Renée RICHARD, Carole DUPONT, Gabrielle FRAISSARD, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Conseillères Municipales, M. Claude LEPERS, Conseiller Municipal, Mmes Nicole LAMBERSEND, Mélanie MORETTI, Andrée CHARTON, Marie REAL, Mrs Bruno MICOUD, Olivier MAZILLE, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Véronique JAME à Mme Renée RICHARD.

ABSENT : M. Cédric BLERVACQUES, Membre Extérieur.

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20260512 - 08

OBJET : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

Mme Hélène Anselme, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION est appelé à adopter le budget supplémentaire 2026 joint en annexe 3, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Budget primitif 2026	Budget supplémentaire 2026	Total prévisions budgétaires 2026
Dépenses	35 000.00 €	5 990.40 €	40 990.40 €
Recettes	35 000.00 €	5 990.40 €	40 990.40 €

Entendu cet exposé, le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2026 tel que présenté ci-dessus et annexé à la présente délibération ;
- **ARRÊTE** les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement à la somme de 40 990.40 € en dépenses et en recettes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.